

29 OCT 2024

Yaoundé, le

COMMUNIQUE N° 13-348 /C/MINSANTE/SG/UCS-FMP/EPM/Fa

Portant publication des résultats de la Demande de Cotation n°D13-216/DC/MINSANTE/UCS-FMP/PNLP/CSPM/2024 du 25 juillet 2024 relative à l'acquisition des boîtes de rangement et l'huile à immersion pour l'analyse des échantillons de lames et cassettes (TDR) lot 1 et l'achat des intrants et réactifs pour la formation des laborantins au diagnostic biologique du paludisme lot 2 au Programme National de Lutte contre le Paludisme.

(Financement Fonds Mondial – GC7)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N° \_\_\_\_\_/D/MINSANTE/SG/UCS-FMP/EPM/Fa du \_\_\_\_\_

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire des lots 1 et 2 de la Demande de Cotation susvisée :

Nom du soumissionnaire	Intitulé du lot	Montant TTC (FCFA)	Délai et lieux de livraison
ALL MEDICAL DISTRIBUTION SARL B.P : 3964 Yaoundé Tél. : 699 90 66 63	Lot 1 : Acquisition des boîtes de rangement et l'huile à immersion pour l'analyse des échantillons de lames et cassettes (TDR)	10 051 583	Trente (30) jours au Groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme
	Lot 2 : Achat des intrants et réactifs pour la formation des laborantins au diagnostic biologique du paludisme	4 420 598	

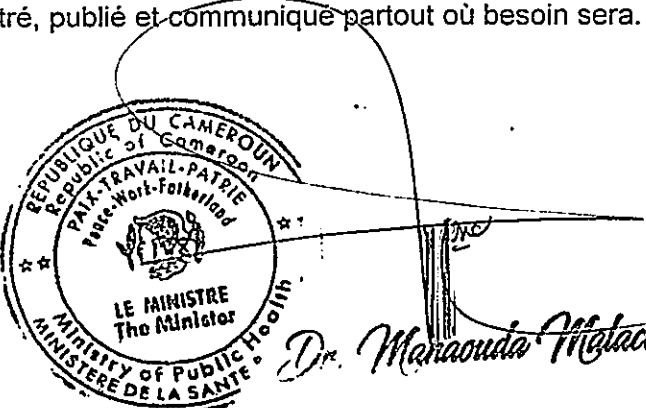
Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement des projets de Lettre-commandes correspondants.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Programme National de Lutte contre le Paludisme pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- CSPM-PNLP ;
- PNLP pour Affichage ;
- Services des Marchés Publics/MINSANTE ;
- Chrono/Archives.

  
LE MINISTRE  
The Minister  
MINISTRE DE LA SANTE  
Dr. Manouche Malackie